

Aux Chutes-Lavie, la folie des grandeurs du directeur général d'un centre pour mineurs

Enquête du journal MARSACTU écrit par [Clément Gahé](#) le 31 Août 2020

Citroën DS toutes options, bureau en verre venu d'Italie, installation de portes non-conformes... Pendant près de six mois, le directeur général du Centre éducatif fermé Nouvel Horizon enchaîne les dépenses abusives. Si Michel D. a depuis été licencié, une enquête judiciaire est toujours en cours.



L'ENJEU

Ouverte en 2019 par le parquet de Marseille, une enquête pour mauvais traitement et malversations financières est toujours en cours.

LE CONTEXTE

Géré par Nouvel Horizon, le centre a connu sept directions différentes depuis 2017.

Entre licenciements et épuisement, les équipes éducatives connaissent également un fort turnover.

Incompétences grossières ou malversations financières ? Une enquête judiciaire visant le centre éducatif fermé (CEF) Nouvel Horizon (13e) vient jeter le trouble sur la gestion de l'établissement accueillant des mineurs placés par la justice. Ouverte pour « *mauvais traitements* » en octobre 2019, l'enquête « *se poursuit à la suite d'une dénonciation de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) pour des suspicions de malversations financières. Cette seconde partie ne fait que débiter* », explique Dominique Laurens, procureure de la République.

Comme le terme qui désigne le premier volet, celui de « *malversation financières* » peut couvrir plusieurs délits. Les soupçons font suite à un contrôle de dysfonctionnement de la PJJ, lancé en avril et objet d'un rapport intermédiaire rendu en mai. Si *Marsactu* n'a pu le consulter et connaître les faits précis qui ont été transmis à la procureure, des témoignages nous ont permis de reconstituer des dérives de l'ancien directeur général de Nouvel Horizon. « *C'est une gestion dispendieuse de l'argent de l'État. Ce sont des faits tellement graves, c'était suicidaire de sa part* », confie une source proche du dossier.

Des soupçons qui ébranlent l'association Nouvel Horizon, gestionnaire du CEF des Chutes-Lavie mais aussi du CEF du Vigeant (Vienne). L'association présidée par Jean-Michel Clément, également député (Liberté et territoires, ex LREM) de la Vienne, enchaîne les changements de direction à la tête du centre marseillais depuis 2017.

Michel D., lui, sera resté au poste de directeur général pendant six mois. C'est après un premier audit alarmant, à la sortie de l'hiver, que la direction interrégionale de la PJJ décide de prolonger son enquête sur le CEF marseillais, en avril. Menée pendant deux

mois par les services de l'État et deux administrateurs de l'association, le contrôle débouche sur le licenciement de Michel D..

CITROËN DS TOUTES OPTIONS ET BUREAU EN VERRE VENU D'ITALIE

Dans un établissement, accueillant au maximum 12 jeunes, son train de vie est remis en cause. Symbole de son passage express de six mois : sa voiture de fonction d'une valeur de 67 000 euros. Une Citroën DS toutes options, arrivée en avril, que Michel D. utilise lorsqu'il est présent sur le site marseillais. Joint par *Marsactu*, Michel D. se justifie : « *J'avais besoin d'un véhicule digne de ce nom.* » Et précise qu'il prévoyait d'en faire de même pour le reste du parc automobile du CEF : « *je devais renégocier tous les contrats de location avec option d'achat (LOA) en même temps, mais ça ne s'est pas fait à cause du Covid-19.* » Si les autres véhicules n'ont donc pas été renouvelés, la DS, elle,

Nous n'allons pas financer une voiture qui ne rentre pas dans le cadre très précis des véhicules de fonction.

Avant une telle dépense, le CEF doit d'ailleurs obtenir l'aval de la PJJ.

Pierre Pibarot, directeur territorial de la PJJ dans les Bouches-du-

Rhône

est bien arrivée.

« *Comme beaucoup d'autres contrats, nous avons fait annuler le contrat de location pour la voiture* », assure Jean-Michel Clément, président de Nouvel Horizon. Et le ministère de la Justice, financeur mais aussi contrôleur de l'établissement, tient à être clair : « *Nous n'allons pas financer une voiture qui ne rentre pas dans le cadre très précis des véhicules de fonction. Avant une telle dépense, le CEF doit*

d'ailleurs obtenir l'aval de la PJJ », explique Pierre Pibarot, directeur territorial de la PJJ dans les Bouches-du-Rhône.

« Je n'ai pas eu à faire valider les dépenses par la PJJ, il fallait qu'elle se manifeste », estime Michel D.. Pourtant, dans un important budget, 1,59 millions d'euros en 2019, chaque ligne de dépense du CEF est cadrée et prévue annuellement. « Nous [la PJJ] vérifions que les dépenses correspondent bien à celles d'un CEF. Sinon on ne rembourse pas les frais concernés », complète Pierre Pibarot. Des lignes budgétaires qui ne comprennent pas non plus des travaux entrepris dans son bureau qui pourraient atteindre 8000 euros. « Une designeuse est venue, il avait commandé un beau bureau en verre venu d'Italie », raconte Blandine. « On a annulé le contrat, mais pour le meuble seul, il approchait les 5000 euros », confie Jean-Michel Clément, qui assure avoir découvert ces dépenses au moment de l'audit.*

« C'est l'ensemble des bureaux qui ont été réaménagés, pour environ 5000 euros », conteste de son côté l'ancien directeur général. Interrogé sur son train de vie professionnel, il confirme par ailleurs qu'il « prenai[t] l'avion régulièrement entre Marseille et Poitiers [siège de l'association, ndlr] » et qu'il « lui est arrivé de dormir à l'hôtel », il n'estime pas avoir dépensé « plus que de raison ».

EN CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ, 690 € PAR JOUR ET PAR JEUNE

Financés entièrement par le ministère de la Justice, les CEF constituent le dispositif le plus coûteux de la PJJ. Créé en 2002, ce type de structure se pose en alternative à l'incarcération pour les mineurs délinquants avec un encadrement important. Une prise en charge lourde qui entraîne des coûts conséquents : environ 690

euros par jour et par jeune selon une mission d'information réalisée par le Sénat en 2018.

DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU CENTRE HORS DES CLOUS

Michel D. est nommé directeur général de Nouvel Horizon en novembre 2019, pour superviser les deux CEF gérés par l'association. Mais peu après son arrivée, alors qu'il réside dans les Bouches-du-Rhône, il récupère la gestion totale du site marseillais. La directrice adjointe et la cheffe de service sont licenciées peu de temps après, seule la seconde sera remplacée. « *Il a fait le vide autour de lui* », selon la source proche du dossier citée plus haut, même si ces décisions relèvent du conseil d'administration de l'association.

Soit on retrouvait de la sérénité, soit on parlait chiffres. J'ai préféré sécuriser et investir.

Michel D., ancien directeur général

Mais s'il tient à améliorer son confort de travail, le directeur veut également sécuriser le centre pour mineurs. Les fugues des jeunes sont régulières et plusieurs vols ont lieu dans le centre. « *Soit on retrouvait de la sérénité, soit on parlait chiffres. J'ai préféré sécuriser et investir* », argue

l'ancien directeur général. Les travaux sont jugés légitimes par une partie du personnel, mais ils sont rapidement confrontés à des problèmes de conformité.

Propriété du ministère de la Justice, les bâtiments peuvent faire l'objet de travaux, mais seulement s'ils respectent un cahier des charges strict. Les portes du centre, en mauvais

état, sont par exemple changées, remplacées par des portes blindées. « *Les travaux de sécurisation sont très encadrés. Ils doivent permettre d'empêcher les fugues tout en assurant la sécurité physique des personnes, par exemple en cas d'incendie* », explique Jean-Michel Clément.

Michel D. assure, lui, que ces nouvelles portes avaient été validées « *par la commission de sécurité* » et « *respectaient les normes incendie* ». Il affirme également que les « *travaux étaient prévus avant [son] arrivée et validés par le conseil d'administration* ». Jean-Michel Clément, qui a procédé à son licenciement pour faute grave, nie en bloc : « *Ils ont été faits sans concertation et il a pris des mesures inappropriées pour la sécurité des jeunes.* »

DES CAMÉRAS NON AUTORISÉES PAR LA CNIL

Dans sa volonté de sécuriser, Michel D. est allé plus loin en installant des caméras de vidéosurveillance à l'intérieur du CEF. « *J'en ai fait installer, dans la grande salle commune, le sas d'entrée, les parties administratives, car il y a eu des braquages. Il y a eu beaucoup d'infractions, de vols, de plaintes. J'ai donc pris la responsabilité de les installer* », explique-t-il.

Problème : excepté aux entrées du bâtiment, l'installation de tels systèmes de surveillance est interdite par la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Tout comme la sortie d'images du CEF. « *Il avait un système pour visionner les images depuis son ordinateur personnel* », précise Blandine*, éducatrice au CEF, qui dénonce une installation « *pour surveiller aussi bien les mineurs que le personnel* ». C'est seulement à la venue de l'enquêtrice de la PJJ, dans le cadre du contrôle de dysfonctionnement, que le problème est relevé et entraîne leur mise hors service. Là aussi, l'ancien directeur général se justifie : « *J'avais envoyé un courrier à la CNIL pour demander l'autorisation, mais je n'ai jamais eu de retour.* »

MICHEL D., LE FUSIBLE D'UNE INSTITUTION À LA DÉRIVE ?

Plusieurs zones d'ombres restent à éclairer par l'enquête judiciaire. En attendant, une partie du personnel défend le bilan du directeur et réfute en bloc les soupçons de dérives financières de leur ancien patron. « *L'audit de la PJJ était une enquête à charge contre Michel D.. Les questions étaient très orientées* », explique Lionel*, éducateur. Michel D., qui décrit « *un CEF laissé à l'abandon par le conseil d'administration* » estime avoir été le fusible d'une institution en souffrance : « *En six mois, on ne peut pas me mettre tous les problèmes du CEF sur le dos* ». Michel D. a d'ailleurs lancé une procédure aux prud'hommes contre son ancien employeur.

Une caméra Gopro a été achetée, mais la facture ne correspondait pas avec celle reçue, même chose pour un micro-onde. Et dans la réserve pour les minots, des choses disparaissaient

Colette, ancienne salariée du CEF

Colette*, ancienne salariée de l'association. Lionel évoque lui les pratiques de la direction dont elle faisait partie : « *Les voitures de service étaient utilisées par les chefs pour leur vie personnelle.* »

Car depuis l'éviction de Michel D., le centre pour mineur connaît sa septième direction en un peu plus de trois ans d'existence. Nadia R., directrice ajointe licenciée à son arrivée, est elle aussi soupçonnée de dérives financières. En interne, on lui reproche d'avoir utilisé la carte bleue du CEF pour ses propres besoins. « *Une caméra Gopro a été achetée, mais la facture ne correspondait pas avec celle reçue, même chose pour un micro-ondes. Et dans la réserve pour les minots, des choses disparaissaient* », raconte

L'ancienne directrice adjointe, un temps directrice par intérim conteste les accusations et attaque elle aussi l'association Nouvel Horizon aux prud'hommes. « *La raison de ma mise à pied serait l'achat d'un radiateur de 69,90 €, un an auparavant. C'est ridicule, c'est simplement agiter l'eau pour qu'elle se trouble* », explique Nadia R. De son côté, Jean-Michel Clément justifie son licenciement prudemment : « *Elle a eu une attitude qui a été au-delà de l'exercice de ses responsabilités.* »

L'ASSOCIATION NOUVEL HORIZON ET SES RESPONSABILITÉS



Jean-Michel Clément, président de l'association Nouvel Horizon, est également député LREM de la Vienne.

L'enchaînement des directeurs remerciés et les deux enquêtes en cours sonnent comme un fiasco pour Nouvel Horizon, responsable du recrutement. « *C'est une succession d'épisodes malheureux. Nous avons eu des gens qui n'étaient pas faits pour ça, on n'a pas eu de bol avec Marseille* », explique mollement le président de l'association.

*Nous avons l'impression
que le conseil
d'administration a
couvert tout ce qui s'est
passé ces derniers mois.
Ils sont outrés de tout ce
qu'on peut leur dire.*

**Lucie, membre du
personnel**

son profil. »

Une posture qui ne manque pas de faire réagir le personnel, qui s'estime délaissé. « *Nous avons l'impression que le conseil d'administration a couvert tout ce qui s'est passé ces derniers mois. Ils sont outrés de tout ce qu'on peut leur dire* », relève Lucie*, membre du personnel de l'établissement.

Mails, SMS nombreux et même lettre anonyme, Jean-Michel Clément confirme avoir été alerté par ses équipes. Mais quand on l'interroge sur le manque de réactivité de l'association, le député hausse le ton : « *Michel D. n'est pas resté plus de 6 mois en poste, quand je vois le temps qu'on y a passé ces derniers mois...* » Un agacement qui ne surprend pas Isabelle*, salariée du CEF :

« Le conseil d'administration, ce sont des gens inattaquables, droits comme la justice. Il y a eu une réunion post-audit avec le personnel, l'association y a fait entendre très fort sa vexation. J'ai le sentiment que Nouvel Horizon veut se débarrasser du CEF. »

Pourtant, le CV de Michel D. aurait pu mettre le conseil d'administration en alerte. Alors directeur d'une maison de retraite d'Aubagne, il avait été mis à pied pour « *dépenses excessives* » en 2015 par sa direction. Dans cette affaire, relayée par la presse locale, Michel D. a toujours contesté son licenciement et a même reçu le soutien du personnel et des résidents. Jean-Michel Clément élude : « *C'est un cabinet de recrutement qui nous a recommandé*

Car, pilotée par la PJJ, et validée par la préfecture, l'habilitation d'une association pour la gestion d'un CEF est renouvelée tous les cinq ans. Nouvel Horizon pourrait très bien jeter l'éponge à la fin de celle-ci ou se voir retirer la gestion de l'établissement. *« À tout moment je peux saisir le préfet pour demander la suspension d'activité immédiate. Mais il n'en a jamais été question pour le CEF Nouvel Horizon »*, tient à rassurer Pierre Pibarot. *« D'autres rodent pour nous prendre le CEF. Je ne suis pas du genre à m'arrêter sur un échec »*, affirme Jean-Michel Clément. Et alors que l'enquête judiciaire est toujours en cours, l'association se saura très regardée dans sa gestion du centre des Chutes-Lavie. De quoi oublier la voiture et le bureau hors de prix et se rappeler à la mission de réinsertion d'un centre pour jeunes délinquants.

*** Le prénom a été changé à la demandé de l'intéressé(e)**

Actualisation le 31 août 2020 à 11 h 41 : Correction de la couleur politique de Jean-Michel Clément qui a rejoint le groupe parlementaire Liberté et territoires.

•